



## **Dites NON au maïs OGM !**

mardi 12 février 2019

L'année dernière, l'Institut flamand de biotechnologie (VIB) a planté un champ de maïs génétiquement modifié sans suivre les procédures légales. Le gouvernement belge a non seulement fermé les yeux, mais a même encouragé le VIB pour la mise en place de ce champ OGM illégal.

Cette année, le VIB souhaite recréer un champ avec du maïs OGM génétiquement modifié avec la technique CRISPR/Cas9 à Wetteren.



- **Vous pouvez répondre à la consultation publique à ce sujet jusqu'au vendredi 15 février 2019, via ce [lien](#).**

Des documents explicatifs sont disponibles [ici](#)

Nous savons que cette forme de "participation" n'est pas très crédible. Néanmoins, il est bon de faire savoir au conseil de biosécurité et au gouvernement belge qu'il n'existe aucune demande pour que les OGM. Ils ne résolvent pas les problèmes de l'agriculture, tout au contraire. L'enjeu est maintenant d'agir vite et en nombre !

Ci-joint, des réponses types, par paragraphe. C'est parti !

